

Le profil détaillé se trouve en page 2 et suivantes

RECRUTEMENT ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRE 2017 (PRAG/PRCE)

Poste n° 4198/529

Informations complémentaires

Les missions d'enseignement de la personne recrutée couvriront principalement la formation de Licence Informatique de l'UFR Sciences et Montagne.

Le-la candidat-e devra être en mesure d'enseigner dans les domaines fondamentaux de l'informatique :

- Programmation (python, java)
- Bases de données (sql, noSql)
- Langages web (html, php, javascript)
- Manipulation des systèmes d'exploitations (windows, linux)

Les travaux pratiques sont fondamentaux dans l'enseignement en informatique, et le-la candidat-e devra s'investir dans la mise en œuvre de TD/TP et de projets d'application informatique.

L'enseignant-e recruté-e sera également sollicité-e pour participer aux activités en relation avec les entreprises : suivi de stages et tutorat de projet.

L'investissement dans des responsabilités administratives fait partie intégrante de la mission.

Selon les compétences de la personne recrutée, d'autres enseignements en informatique pourront être envisagés, notamment en master (programmation mobile, systèmes répartis, génie logiciel).

Elle sera pleinement intégrée et associée au département d'informatique.

Contacts : Responsable-Dept-Info.SceM@univ-smb.fr
Directeur.SceM@univ-smb.fr
www.scem.univ-smb.fr

Informations utiles

L'envoi du dossier de candidature est dématérialisé.

Les dossiers de candidatures devront être déposés du **vendredi 7 avril 2017 à 10h00 au mardi 9 mai 2017 à 16h00** (heure de Paris) exclusivement à l'adresse <https://candidature-seconddegre-2017c2.univ-smb.fr>, sous forme de fichiers au format « .pdf ». L'ensemble des pièces déposées ne pourra pas excéder 15 Méga octets.

Les dossiers de candidatures sont constitués :

- d'imprimés à télécharger sur le site de l'Université Savoie Mont Blanc <http://www.univ-smb.fr> - rubrique « Liens directs » puis « Offres d'emploi » puis « Vous êtes enseignant-chercheur, enseignant, vacataire » puis « Accès aux campagnes et offres d'emplois » puis « Campagne de recrutement des enseignants du second degré 2017 », qui devront être complétés, signés et présentés sous forme de fichiers au format « .pdf »,
- d'autres documents à fournir sous forme de fichiers « .pdf ».

Réglementation : Bulletin Officiel n° 26 du 30 juin 2016